Paris, le 14 janvier 2019

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Monsieur le Ministre

La réunion organisée par le cabinet et la DEPP concernant la deuxième salve d'évaluations, n'a pas montré la volonté de tenir compte des remontées et des analyses du terrain et des représentants des personnels.

Suite à la passation de la première salve d'évaluations, les enseignants font le constat de nombreux dysfonctionnements qu'il s'agisse des finalités, du contenu, de la passation, de la saisie, de la remontée des résultats, comme de la communication aux familles et des remédiations proposées sur Eduscol. Très majoritairement, ils remettent en cause leur pertinence et leur utilité.

Enquêtes et témoignages montrent que ces évaluations sont inadaptées aux jeunes élèves de CP et sont facteur de stress. Les consignes officielles de passation, source de confusion et de difficultés, ont dû être adaptées le plus souvent par les personnels. De fait, les résultats ne peuvent être considérés comme fiables et ne sont donc d'aucune aide aux enseignants sur les acquis des élèves. La saisie extrêmement chronophage ainsi que la dépossession de l'analyse des résultats n'ont fait qu'accentuer le malaise ressenti par les enseignants, réduits à de simples exécutants de tâches subalternes.

De surcroit, l'annonce des premiers résultats par voie de presse, alors que la phase de saisie n'était pas clôturée, a montré que ces évaluations ne servent pas l'intérêt des élèves et des enseignants, mais sont au service d'une justification de la politique mise en œuvre.

La phase deux des évaluations de CP, dans la continuité de la phase initiale, s'avère tout aussi inadaptée et présentera les mêmes travers. En excluant les enseignants des processus de conception, d'analyse et d'exploitation de ces évaluations, mais aussi en excluant toute remédiation issue des RASED, aucune réponse pertinente n'est apportée aux besoins identifiés.

La manière de mener les évaluations standardisées montre une grande confusion sur les objectifs des différentes formes d'évaluation dans et du système éducatif. Ce qui nourrit des inquiétudes quant aux visées du ministère dans l'évaluation des établissements. Si l'objectif est d'évaluer le système éducatif, nous disposons déjà de beaucoup d'évaluations nationales et internationales et des évaluations sur échantillon sont suffisantes, nul besoin donc de les généraliser.

A moins qu'il ne s'agisse d'utiliser ces évaluations pour imposer des pratiques, réduire la liberté pédagogique, pourtant nécessaire à l'efficacité d'enseignements adaptés aux besoins des élèves, voire pour évaluer le travail des enseignants au travers des résultats des élèves. Le ministère assure qu'il n'en est rien, il est permis d'en douter. Les premières pressions exercées par les corps d'inspection pour imposer telle méthode de lecture, l'usage d'un manuel, ou promouvoir des partis pris faisant fi de l'ensemble des résultats de la recherche n'ont qu'un but : imposer une idéologie pédagogique et mettre au pas les enseignants.

Pour les organisations signataires, c'est inacceptable et c'est pourquoi Monsieur le Ministre, nous demandons l'abandon de ce protocole d'évaluation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Francette POPINEAU
Co-Secrétaire Générale SNUipp-FSU

Norbert TRICHARD
Secrétaire Général
SNUDI-FO

Patrick DESIRÉ
Secrétaire Général
UNSEN-CGT Educ'Action

Stéphane CROCHET
Secrétaire Général
SE-UNSA

Fatna SEGHROUCHNI
Co-Secrétaire Fédérale
SUD-Education

Catherine NAVE-BEKHTI
Secrétaire Générale
SGEN-CFDT